

Aaron Hart, maître de poste à Trois-Rivières et propriétaire d'esclaves noirs (1774-1786)

par Jacques Nolet, FSRPC



Illustration 1 : Aquarelle illustrant Trois-Rivières en 1784 par James Peachey. [Source : BAC, C-002006]

NDLR : Le présent texte est une version simplifiée de l'un des chapitres du prochain livre de Jacques Nolet sur *l'Historique du bureau postal de Trois-Rivières, 1763-2010*. Le texte a été remanié à l'occasion et les notes et références contenues dans le texte original ont été enlevées afin d'en simplifier la lecture.

À l'exemple singulier de Louis Olivier fils qui fut le troisième maître de poste de Berthierville (1803-1815), Aaron Hart, le premier maître de poste de Trois-Rivières (1763-1770), a été également propriétaire d'esclaves d'origine noire, et il est devenu ainsi le deuxième titulaire postal de la province de Québec à pratiquer exceptionnellement l'esclavagisme durant le XVIII^e siècle.

Pour comprendre clairement la nature profonde de cette mainmise personnelle et saisir l'étendue de la pratique esclavagiste réalisée durant douze ans par Aaron Hart à Trois-Rivières, nous devons indiquer

d'abord le cadre historique de sa pratique; expliquer sa pratique elle-même; évoquer la cessation de sa pratique et tirer par la suite les conclusions appropriées.

Cadre historique

Comme nous l'avons souligné dans *l'Historique du bureau postal de Berthierville (1772-2010)*, Louis Olivier fils fut non seulement le plus grand propriétaire d'esclaves noirs à Berthierville, mais également au Québec le dernier vendeur connu d'un esclave d'origine noire durant l'année 1797. Ce qui signifie en d'autres mots que Aaron Hart a été, parmi les tout premiers maîtres de poste de la province de Québec des XVIII^e et XIX^e siècles, un autre propriétaire connu historiquement d'esclaves d'origine noire un peu avant la fin de ce siècle.

Chronologiquement, Aaron Hart fut donc le premier maître de poste du Québec à avoir eu des esclaves (1774-1786); tandis que Louis Olivier fils fut le deuxième titulaire postal de cette province à posséder

des esclaves (1788-1797) et Edward Edwards fut le troisième et dernier responsable postal à pratiquer l'esclavagisme (1793-1798). Il y aura néanmoins de très grandes différences existantes dans la pratique esclavagiste individuelle de ces trois maîtres de poste québécois.

Nouvelle-France

Avant la conquête finale du Québec en septembre de l'année 1760 à Montréal par les armées britanniques, les Français établis en Nouvelle-France pratiquaient depuis longtemps l'esclavagisme, c'est-à-dire depuis au moins le XVII^e siècle.

Tous les habitants québécois du temps connaissaient l'existence de l'esclavage dans cette colonie française de l'Amérique du Nord et notamment les gens riches qui le pratiquaient concrètement en Nouvelle-France. Comme l'a démontré remarquablement Marcel Trudel, même l'Église catholique du Québec participait à cette époque-là activement et d'une façon paradoxale à cette pratique considérée aujourd'hui comme « inhumaine et contraire à l'Évangile de Jésus-Christ » : communautés religieuses, prêtres, curés, et même des évêques possédaient des esclaves aussi bien amérindiens que noirs.

Province de Québec

Cette pratique de l'esclavage a continué tout naturellement durant presque quatre décennies après la conquête britannique de septembre 1760, avec cependant un changement significatif majeur : au lieu de prendre les esclaves noirs dans les Antilles françaises, ce fut plutôt dans les colonies britanniques des Caraïbes.

C'était habituellement dans le cadre des « petites annonces », parues dans les journaux imprimés dans le bourg de Québec de l'époque tant anglophone (*Quebec Herald*) que francophone (*Gazette de Québec*), qu'on proposait cette sorte de marchandise humaine disponible et qu'on indiquait à quelle personne il fallait s'adresser si l'on était intéressé.

Lors de l'acquisition d'un esclave, aussi bien amérindien que noir, il fallait normalement, selon la tradition judiciaire en vigueur à la fin du XVIII^e siècle, soit remplir un formulaire administratif spécial ou établir un contrat légal notarié indiquant les principales coordonnées de la vente (couleur, sexe, âge, propriétaire, acheteur, et prix), puisque ce dernier était considéré fondamentalement depuis le début du XVIII^e siècle comme un simple bien

matériel, à la suite d'un décret administratif promulgué en 1705 par l'intendant royal de la Nouvelle-France.

À noter que l'achat d'un tel bien matériel était considéré comme ferme et définitif, à moins que le futur propriétaire ne fasse une vente ultérieure de cette acquisition esclavagiste. Habituellement, le propriétaire esclavagiste le gardait pendant une longue période de temps à cause du coût élevé défrayé initialement afin de rentabiliser son achat. Il y avait cependant des conditions très strictes à observer dans le marché québécois des esclaves tant amérindiens que noirs, en particulier le fait que la personne en cause (mise en vente et achetée ultérieurement) devait subir un examen médical complet incluant des normes rigoureuses spéciales.

Conclusion

C'est donc dans ce cadre que Aaron Hart fit l'achat d'un certain nombre d'esclaves d'origine noire plusieurs années après sa venue à Trois-Rivières (1761) et sur une période s'étalant exactement sur une douzaine d'années (1774-1786).

Pratique

Nous pouvons aujourd'hui être fort étonnés que Aaron Hart ait été à Trois-Rivières un personnage pratiquant l'esclavage, mais il ne faut jamais oublier en premier lieu qu'il était déjà immensément riche à cause de la traite des fourrures et en deuxième lieu qu'il possédait par conséquent à cette époque-là des ressources financières illimitées pour s'en procurer à volonté!

Demande initiale

C'est son épouse Dorothea Judah qui avait demandé initialement à Aaron Hart de lui procurer une esclave noire afin de l'aider dans la réalisation de ses multiples tâches ménagères pour les motifs suivants : sa grande progéniture ainsi que sa difficulté réelle à trouver des domestiques fiables dans ce bourg québécois.

Aaron Hart dut immédiatement faire la grimace face à une telle demande, formulée par son épouse au début de leur mariage et répétée de nombreuses fois par la suite, pour les raisons suivantes : d'abord parce que la religion juive le lui interdisait expressément, ensuite du fait de sa répugnance personnelle intime, et finalement à cause de ses idées libérales inhérentes au niveau social.



Illustration 2 : Aaron Hart, le premier juif établi au Canada et maître de poste de Trois-Rivières de 1763 à 1770. [Source : Archives du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, fonds Hart]

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Aaron Hart".

Illustration 3 : Signature de Aaron Hart.
[Source : BAC, MG19-A2, vol. 25, p. 3313]

Réponse favorable

Une décennie s'est écoulée déjà depuis cette demande initiale d'avoir une esclave d'origine noire et Aaron Hart n'avait pas encore accédé à la requête formulée par son épouse. Après dix années de mariage et huit grossesses consécutives, Dorothea Judah se sentait, en 1778, très épuisée tant physiquement que moralement.

Marie-Jeanne, leur servante depuis toujours, l'avait aidée du mieux qu'elle le pouvait, mais elle était maintenant devenue très âgée et, atteinte de cécité, avait dû se retirer dans un asile tenu par des religieuses catholiques du bourg de Trois-Rivières. Plusieurs autres domestiques avaient été engagées à l'essai ultérieurement, mais aucune d'elles n'avait

réussi à gagner entièrement la confiance de l'épouse de Aaron Hart.

C'est seulement à ce moment précis que Aaron Hart se décida finalement pour l'achat initial d'une esclave noire adulte qui serait sa propriété personnelle et sur laquelle son épouse pourrait entièrement compter. Dorothea avait indiqué antérieurement ses quatre conditions minimales : une jeune femme d'origine noire, étant en bonne santé, pouvant s'occuper des enfants, et capable de l'accompagner au marché.

Avant l'achat d'une première esclave noire adulte en faveur de son épouse, Aaron Hart avait fait préalablement l'acquisition d'un esclave adolescent, âgé de 13 ans et d'origine noire cinq ans auparavant (1774), comme nous l'indiquerons dans le cadre de sa pratique de l'esclavage dans ce bourg québécois.

Journaux de Québec

Aaron Hart parcourut sans aucun doute les diverses annonces parues dans la *Gazette de Québec* relativement à l'achat d'esclaves noirs : d'abord une négresse et ensuite un nègre. En même temps, parut dans le *Quebec Herald* un autre avertissement de même nature : un esclave noir, ayant le métier de coiffeur et parlant deux langues (anglais et français), est offert avant de procéder à sa vente à l'encaissement. Toute personne intéressée devra alors s'adresser le plus rapidement possible à l'imprimeur du journal.

Ces trois exemples anachroniques de publicité québécoise esclavagiste serviront uniquement à indiquer quel genre d'annonces paraissait dans les journaux de la province britannique du Québec du temps pour annoncer la disponibilité d'esclaves et pour indiquer la façon de procéder si l'on était intéressé!

Relations commerciales

En dépit de cette sorte de publicité esclavagiste existante, Aaron Hart a peut-être été informé aussi de la disponibilité d'esclaves d'origine noire grâce à ses nombreuses relations commerciales : ce fut probablement le cas pour l'ensemble de ses acquisitions esclavagistes.

Car ses trois achats consécutifs ont été dispersés un peu partout au Québec et même aux États-Unis : le premier à Saint-Ours (1774), le deuxième à Montréal (1779), et le troisième à Albany, État de New York (1784). Et les journaux de Québec ne concernaient

évidemment pas ces diverses régions québécoises et américaines.

En particulier dans le cas de Phoebe, une esclave noire d'origine américaine qui avait été capturée lors d'un raid du québécois James Finlay en 1778 et qui avait été mise en vente l'année suivante par ce marchand de Montréal. Voilà donc une seconde possibilité matérielle pour Aaron Hart de Trois-Rivières qui lui permettrait de s'informer sur la disponibilité d'esclaves d'origine noire et surtout de les acquérir à un prix commercial favorable.

Trois achats

Aaron Hart fit donc l'achat de quatre esclaves d'origine noire entre 1774 et 1786 : d'abord « Pompée » (1774); ensuite « Phoebe » (1779); et finalement « Jane » et sa très jeune fille « Mary » (1786).

Le premier achat (1774) : le premier esclave d'origine noire qu'acheta Aaron Hart fut le nègre Pompée âgé de 13 ans qui avait d'abord été acquis par un certain John Thomas de la Nouvelle-Angleterre et qui fut revendu par la suite au marchand irlandais et catholique Jérémie Duggan, de Saint-Ours. Puis, Pompée fut mis en vente de nouveau par ce commerçant québécois de Saint-Ours en faveur de Aaron Hart, marchand, en date du 23 septembre 1774, pour un montant élevé de 1050 shillings anglais (cours de Québec) ou 1050 livres françaises (ancien cours).

Dans le contrat notarial établi à cette occasion et que l'on retrouve dans le greffe de Joseph Badeaux de Trois-Rivières, le vendeur promet à l'acheteur trifluvien de lui livrer l'esclave d'origine noire dans un délai de six semaines maximum. Nous ignorons tout de ce qui arriva par la suite à cet esclave noir acquis initialement par Aaron Hart au mois de septembre 1774, mais nous pouvons imaginer facilement qu'il s'en est départi rapidement avant sa seconde acquisition réalisée cinq années plus tard.

Le deuxième achat (1779) : Aaron Hart fit son deuxième achat d'un esclave d'origine noire le 7 septembre 1779 chez James Finlay, commerçant de Montréal. Elle s'appelait Phoebe, et elle répondait presque parfaitement aux critères formulés antérieurement par son épouse Dorothea.

Selon Michel Solomon, James Finlay avait reçu l'ordre formel en juillet 1778 du gouverneur Frederick

Haldimand d'attaquer l'État de New York : durant cette razzia guerrière, un contingent d'esclaves noirs américains fut capturé à Bollstown et ramené immédiatement à Montréal. C'est, tirée de ce lot martial, que provient probablement Phoebe, mère d'après Michel Solomon d'un enfant masculin de six mois.

Son prix d'achat se chiffre à 45 livres anglaises (cours de Québec) ou 1 080 livres françaises (ancien cours). Il comprend également les vêtements que porte l'esclave noire en question. Selon un document contenu dans le fonds Hart des Archives du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, Aaron Hart paie intégralement le montant fixé le jour même. L'esclave adulte noire avait été vendue en bonne santé car elle n'avait ni maladies ni désordres physiques d'aucune sorte selon le même document établi lors de son achat et cité précédemment.

Phoebe resta dans la maison familiale des Hart durant presque six ans. Elle décéda probablement le 29 juillet 1785, et elle fut inhumée le jour suivant dans le cimetière protestant de Trois-Rivières sous le nom de Thebea Dealdagoe, négresse de Aaron Hart.

Le troisième achat (1786) : Aaron Hart procéda par conséquent à un troisième et dernier achat d'esclaves d'origine noire en date du 23 mai 1786. Cette ultime acquisition comprenait un lot de deux esclaves noires : d'abord Jane, âgée d'environ 26 ans, et ensuite sa fille Mary, âgée de six mois.

Cet achat final de Aaron Hart se fit auprès de James Bloodgood, d'Albany (État de New York), au prix de 72 livres et 10 shillings en monnaie américaine (cours de New York) ou 1 740 livres françaises (cours de Québec). Le vendeur américain James Bloodgood déclare formellement que le bien matériel vendu est en bonne santé et ne souffre d'aucun élément pouvant troubler l'état de santé physique déclaré précédemment à l'acheteur, Aaron Hart de Trois-Rivières.

Nous ignorons totalement la durée que cette dernière esclave noire adulte est demeurée au service de la famille Hart, mais il est probable que ce ne fut que pour une très courte période de quelques mois qui ne dépassa pas l'année 1786. Pour une raison encore inconnue, Aaron Hart revendit donc quelques mois plus tard ses deux nouvelles acquisitions esclavagistes à Charles Antoine Godefroy, chevalier

de Tonnancourt, dont la parenté proche avait déjà eu à sa disposition de nombreux esclaves d'origine amérindienne. Leur provenance antérieure, de Aaron Hart et de Charles Antoine Godefroy, est indiquée expressément dans le contrat notarial de Joseph Badeaux de Trois-Rivières, en date du 15 mars 1788.

Deux années plus tard, le chevalier de Tonnancourt fils les revendit au marchand trifluvien John McPherson en date du 15 mars 1788 pour le prix de 40 guinées correspondant à 46 livres, 13 shillings, et 4 pence en monnaie anglaise (cours de Québec).

Conclusion : Au lieu des trois esclaves noires énumérées par Michel Solomon dans son livre romanesque cité précédemment (Jane, Mary, et Phoebe), Aaron Hart en a acquis plutôt quatre durant le cadre de sa pratique esclavagiste (Jane, Mary, Phoebe, et Pompée).

Ce qui fit de Aaron Hart le plus important propriétaire d'esclaves noirs dans le bourg québécois de Trois-Rivières durant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Car Marcel Trudel n'en a recensé que sept au total pour cette époque-là : les quatre de Hart et trois autres supplémentaires appartenant évidemment à des propriétaires différents (Angélique, Anne, et Joseph-Baptiste).

Traitements

Aaron Hart et son épouse traitaient semble-t-il leurs esclaves noires comme de véritables domestiques qui, satisfaites de leur sort, n'ont jamais demandé à quitter ce foyer juif de la rue Notre-Dame, tout près du Platon. Faisant évidemment partie intégrante de la famille, elles étaient traitées presque sur le même pied que les enfants propres dans cette cellule familiale juive : même nourriture cachère, bel habillement fourni, bien logées dans la grande demeure, parfois même avec des cadeaux de temps en temps. Toutes les deux accomplissaient quotidiennement les fonctions d'une véritable domestique régulière : tâches ménagères, courses à l'extérieur avec la



**Illustration 4 : Photographie de la maison Hart, rue des Forges, en 1893.
[Source : *Le Monde illustré*, vol. 9, n° 462, p. 533]**

maîtresse de maison, préparation des repas, surveillance des enfants, etc.

Conclusion

En dépit de sa répugnance personnelle intime et malgré une aversion libérale de principe, Aaron Hart est devenu matériellement le plus grand propriétaire d'esclaves d'origine noire dans le bourg trifluvien durant la seconde partie du XVIII^e siècle.

Raymond Douville, dans son ouvrage *Aaron Hart : récit historique*, émet une autre hypothèse fort intéressante expliquant pour quelles raisons précises Aaron Hart est devenu esclavagiste en dépit de ce que nous avons souligné précédemment (interdiction religieuse, répugnance personnelle, et aversion libérale). Ayant fréquenté la société new-yorkaise, il était chic à New York d'avoir des nègres comme serviteurs et il serait, en outre, du meilleur effet à Trois-Rivières de voir une esclave noire avec madame Hart faire les courses afin que les habitants puissent voir que les Hart faisaient des affaires d'or. Voilà donc une seconde explication plausible indiquant pourquoi Aaron Hart est devenu un important propriétaire esclavagiste malgré trois dispositions ataviques contraires!

Il semble que Aaron Hart ait bien traité ses esclaves noirs comme il le faisait normalement avec sa domesticité habituelle. La seule chose qui différenciait

les esclaves des serviteurs réguliers, c'est que les premiers n'étaient aucunement payés pour le travail fait... aussi bien chez Aaron Hart que partout ailleurs!

Cessation de sa pratique

Ce qui demeure absolument sûr au niveau historique, c'est que Aaron Hart cessa d'avoir des esclaves d'origine noire dans sa maison familiale à partir de l'année 1786, quatorze ans avant qu'il ne décède à Trois-Rivières en date du 28 décembre 1800.

Nous ne savons absolument rien sur les raisons précises qui expliquent directement une fin aussi abrupte de la pratique de l'esclavage réalisée par Aaron Hart à Trois-Rivières vers la fin du XVIII^e siècle. Même si Aaron Hart fut le propriétaire dominant d'esclaves noirs dans le bourg de Trois-Rivières (quatre sur les sept recensés par Marcel Trudel), la très grande majorité des esclaves trifluviens était cependant d'origine amérindienne.

Car il semble que les propriétaires d'esclaves trifluviens, à l'exemple de la majorité québécoise des esclavagistes, préféraient posséder des esclaves amérindiens plutôt que d'origine noire. Peut-être que le prix exigé pour un esclave noir y était pour quelque chose!

Un site Internet, analysant les relations entre les Juifs et l'esclavage en Amérique du Nord, soutient d'autre part que Aaron Hart était un « négrier », c'est-à-dire un trafiquant d'esclaves noirs. Nous ne pouvons malheureusement maintenant ni confirmer ni infirmer une telle affirmation. Par conséquent, c'est une affirmation très grave qu'il faut prendre avec la plus grande prudence possible! Si une telle affirmation s'avérait un jour vérifique, elle indiquerait une implication beaucoup plus profonde de Aaron Hart dans le domaine de l'esclavage : non seulement il aurait été propriétaire d'esclaves, mais également un trafiquant esclavagiste.

Conclusions

Au terme final de cette exploration concrète de la pratique esclavagiste de Aaron Hart à Trois-Rivières, nous pouvons en tirer un certain nombre de conclusions historiques décisives : il s'agit d'un côté sombre de la longue vie trifluvienne de Aaron Hart; il a été le plus important propriétaire d'esclaves noirs dans son bourg; et sa pratique esclavagiste le

différencie singulièrement tant de Louis Olivier fils de Berthierville que d'Edward Edwards de Montréal.

Côté sombre

Mais nous devons avouer néanmoins que, même si Aaron Hart a semble-t-il bien traité ses quatre esclaves noirs, sa pratique de l'esclavage demeure maintenant un côté sombre de sa vie personnelle que nous devions mieux faire connaître aux lecteurs avec le maximum de détails afin d'être le plus objectif possible.

Importance

Marcel Trudel a bien montré historiquement que Aaron Hart a été le plus important propriétaire d'esclaves d'origine noire dans le bourg de Trois-Rivières durant la dernière partie du XVIII^e siècle. Sur les sept esclaves d'origine noire recensés à cet endroit québécois, Aaron Hart en a possédé au minimum quatre (Jane, Mary, Phoebe, et Pompée). Ce nombre d'esclaves noirs a fait concrètement de Aaron Hart le plus grand propriétaire esclavagiste noir du bourg québécois de Trois-Rivières.

Différences

Outre des lieux différents et des années particulières, trois autres différences significatives au moins distinguent cependant la pratique esclavagiste de ces trois « maîtres de poste » québécois des XVIII^e et XIX^e siècles (Aaron Hart, Louis Olivier fils à Berthierville, et Edward Edwards de Montréal) comme propriétaires d'esclaves d'origine noire : nombre d'esclaves possédés, moment de leur pratique esclavagiste, et exercice même.

Nombre : Ce qui singularise principalement Aaron Hart de Louis Olivier fils et d'Edward Edwards dans leur pratique esclavagiste, c'est d'abord le nombre d'esclaves noirs qu'ils ont eus chacun de leur côté. Il s'agit évidemment d'un chiffre variable : deux (Edward Edwards), quatre (Aaron Hart), ou cinq (Louis Olivier fils).

Edward Edwards, qui fut le troisième « maître de poste » de Montréal entre 1784 et 1807, a possédé deux esclaves dont nous ne connaissons malheureusement pas le nom : anonyme masculin (1793) et anonyme féminin (1798). Aaron Hart, premier maître de poste de Trois-Rivières entre 1763 et 1770, a eu la propriété de quatre esclaves d'origine noire au total : Pompée (1774), Phoebe (1779), Jane (1786), et Mary sa fille (1786). Louis Olivier fils, troisième maître de poste de Berthierville entre 1803

et 1815, a eu cinq esclaves en tout, ce qui fut le plus grand nombre d'esclaves possédés par un titulaire postal québécois : Jean-Baptiste (1791), Alexandre (1793), Geneviève (1795), Charlotte (1797), et leur mère Marie Buckley (1788).

Moment : Le moment précis de leur pratique esclavagiste, par rapport à l'exercice de leurs responsabilités postales, les distingue également d'une façon signifiante.

Louis Olivier fils (1788-1797) fut esclavagiste avant de devenir le troisième maître de poste de Berthierville (1803-1815); tandis qu'Edward Edwards, également le troisième titulaire postal de Montréal, le fut pendant l'exercice de ses responsabilités postales (1784-1807); et finalement Aaron Hart le fut après avoir été le premier maître de poste de Trois-Rivières (1763-1770).

Exercice : La troisième différence majeure existant entre ces maîtres de poste, c'est évidemment leur pratique esclavagiste même : Edward Edwards n'a eu que des esclaves adultes; tandis que Aaron Hart en a eu autant de jeunes que des adultes; et Louis Olivier fils a reçu en cadeau de son beau-père, Pierre Fafard dit Joinville, une esclave noire adulte qui a engendré par la suite quatre enfants!

Conclusion : Même si ces trois maîtres de poste ont été des esclavagistes, chacun l'a été à sa manière de telle sorte qu'on doit noter qu'il s'agit d'une pratique davantage multiforme qui ne peut en fin de compte être généralisée mais plutôt étudiée cas par cas, afin de refléter objectivement ces dernières.

Bibliographie

- Beauvillier, Lucie et Carmen Grondin, *Église protestante de Trois-Rivières 1767-1875*, Québec, 1979, 190 p.
- Douville, Raymond, *Aaron Hart : récit historique*, Éditions du Bien Public, Trois-Rivières, 1938, 194 p.
- Hare, John E., « Edward Edwards », *Dictionnaire biographique du Canada*, tome V, p. 326-327.
- Nolet, Jacques, *Historique du bureau postal de Berthierville (1772-2010)*, Société d'histoire postale du Québec, 2010, 678 p.
- Nolet, Jacques, *Historique du bureau postal de L'Assomption (1809-2009)*, Société d'histoire postale du Québec, 2009, 286 p.
- Nolet, Jacques, « Les débuts de la poste en Amérique du Nord britannique (Québec) », *Cahier du X^e anniversaire, Société d'histoire postale du Québec*, 1990, p. 37-63.

- Nolet, Jacques, « Maîtres de poste de Montréal (1763-1971) », *Cahiers de l'Académie*, Opus X, 1992, p. 1-32.
- Nolet, Jacques, « Les maîtres de poste du bureau principal de Québec », *Bulletin d'histoire postale et de marcophilie*, n° 55, 1995, p. 37-46.
- Solomon, Michel, *Aaron Hart, sieur de Bécancour : la vie mouvementée du premier juif établi au Québec au XVIII^e siècle : roman*, Humanitas nouvelle optique, Montréal, 1992, 280 p.
- Trudel, Marcel, *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français*, Hurtubise HMH, 1994, 490 p.
- Trudel, Marcel, *L'esclavage au Canada français : histoire et conditions de l'esclavage*, Les Presses universitaires Laval, Québec, 1960, 432 p.
- Vaugeois, Denis, *Les Juifs et la Nouvelle-France*, Éditions Le Boréal Express, Trois-Rivières, 1968, 154 p.
- Vaugeois, Denis, « Aaron Hart », *Dictionnaire biographique du Canada*, tome IV, p. 357-359.

L'histoire postale en bref

Le service gratuit de livraison du courrier par facteurs est mis en place à Montréal le 1^{er} octobre 1874.



Facteurs de l'est du Canada vers 1880.
[Source : *Le cachet postal*, février 1965, p. 8]